

AVIS DE PUBLICITE

Mise en concurrence

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

DIRECTION TERRITORALE BASSIN DE LA SEINE

COMMUNE DE ASNIERES-SUR-SEINE

Autorisation puis convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Titre	Emplacement de bateau stationnaire ou d'établissement flottant
Introduction	La Direction territoriale Bassin de la Seine de Voies navigables de France lance un appel à projets pour l'installation d'activités ludo-sportives type fitness, bien-être et loisirs avec présence d'un bassin de nage au minimum sur un établissement flottant ou un bateau-activité.
Publié le	Lundi 6 janvier 2020
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	Quatre mois
Date limite de réception des propositions	Date : Mercredi 6 mai 2020 Heure : 12 :00
Objet de l'occupation	Occupation de l'emplacement pour des activités ludo-sportives (fitness, bien-être) avec présence d'un bassin de nage au minimum
Lieu	<u>Commune</u> : Asnières-sur-Seine <u>Adresse</u> : 73, quai du Docteur Dervaux – 92 600 Asnières-sur-Seine <u>Références cadastrales</u> : DPF non cadastré <u>PK</u> : 22,920
Activité(s) pouvant être exercée(s)	<u>Activité principale</u> : accueil d'activité ludo-sportives type fitness, bien-être avec présence d'un bassin de nage <u>Activités secondaires</u> : possibilité, sous réserve de leur compatibilité avec le site et l'activité principale (appréciation par VNF)
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement	Mise à disposition d'un plan d'eau sur une largeur de 71 ml
Restrictions	Strict respect des délimitations de l'emplacement afin de ne pas gêner les manœuvres au niveau de la rampe de mise à l'eau située en amont ni la navigation commerciale. Cf. Fiche descriptive
Type d'autorisation délivrée	Deux actes distincts sont prévus : - Autorisation d'occupation temporaire du plan d'eau pour la durée des aménagements prévus et des travaux liés à la Promenade Bleue

	- Puis convention d'occupation temporaire pour l'exploitation de l'activité à l'issue de ces travaux
Conditions financières générales	Redevance annuelle à actualiser selon l'indice du coût de la construction. Une redevance supérieure peut être proposée par les candidats. Cf. Fiche descriptive
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	2 ^{ème} semestre 2020
Durée de la COT/AOT	Pour l'AOT : 2 à 3 ans Pour la COT : 5 ans ou plus selon les investissements qui seront réalisés (maximum 15 ans) Cf. page 4 de la Fiche descriptive
Critères de sélection	Qualité technique ; qualité commerciale et économique du projet ; solidité financière ; niveau de redevance domaniale proposée Détails dans la notice explicative
Négociation	Oui (à la discrétion de VNF)
Pièces à fournir	Dossier de candidature Pièces mentionnées en fin de dossier de candidature
Dépôt des candidatures – Modalités de transmission	Pour les deux exemplaires papier, adresse : VNF – Service Domaine 18 Quai d'Austerlitz 75013 Paris Mentionner sur l'enveloppe cachetée « Ne pas ouvrir – Appel à projets Asnières-sur-Seine (bateau-activité) » Pour l'exemplaire électronique : joindre au dossier papier soit une clé USB, soit un CD-Rom ; possibilité d'envoyer les fichiers par voie électronique à sd.dtbs@vnf.fr ou, si les fichiers sont trop volumineux, utiliser la plateforme de téléchargement gratuite de fichiers volumineux du ministère de la Transition écologique et solidaire https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/
Service à contacter pour renseignement	Service domaine – Bureau de la valorisation du domaine sd.dtbs@vnf.fr ou 01 44 06 63 66